

B.I.C. n° 6

Bulletin d'Informations Communales

ETALLE

Janvier 2006

Le mot du maire

Janvier est traditionnellement le mois du blanc mais avant tout le mois des vœux. Je ne saurai donc commencer mon propos sans vous présenter, notamment à ceux qui n'ont pu participer à la cérémonie d'échanges de vœux samedi dernier, mes vœux de santé, de bonheur, et de réussite dans l'accomplissement de tous vos projets, qu'ils soient familiaux ou professionnels.

2005 a vu la réalisation d'un certain nombre de travaux concourant à l'amélioration de la sécurité dans le village (route, éclairage public, signalisation). **2006** verra, nous l'espérons, la poursuite des actions allant dans ce sens et notamment la défense incendie du village.

2005 a vu la renaissance d'une certaine animation du village : la fête, la venue de la chorale de Signy l'Abbaye, l'action en faveur du Téléthon, et des idées, des propositions n'ont pu se concrétiser...**2006** devrait aussi être animé. Un concert de trompettes est prévu ce mardi 24 janvier, l'harmonie de Rocroi viendra égayer la fête. Les idées ne manquent pas, les bonnes volontés non plus. Il nous faudra fédérer toutes ces énergies au sein d'une association. Celle-ci n'a pu être créée cet automne dernier. Il nous faudra réussir cette année pour prévoir, organiser, gérer et financer les animations.

L'évolution de la collecte des ordures ménagères, le recensement de la population, les collègues et encore bien d'autres sujets nous font démarrer l'année à toute vitesse et déjà presque oublier 2005 !

RETOUR ET RETOUR ET DEPART

Nous avons appris avec joie le retour dans sa famille de madame Gillet. Que ce retour lui permette de progresser plus rapidement dans le rétablissement de sa santé.

Nous avons aussi appris avec tristesse ce mercredi 18 janvier le décès de Madame Guyot à l'âge de 85 ans. Que sa famille reçoive nos sincères condoléances.

RECENSEMENT RECENSEMENT

Du 19 janvier au 18 février doit se dérouler dans la commune l'enquête de recensement. Le conseil municipal a décidé de confier cette mission à notre employé communal, Mademoiselle Rachel Amani. Elle vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Elle les reprendra quelques jours plus tard. La réponse à cette enquête est obligatoire et vos réponses sont confidentielles. Par ailleurs, Mademoiselle Amani est tenue au secret professionnel.

COLLECTE DES COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Le SMICTOM (syndicat mixte intercommunal de collecte et traitement des ordures ménagères) a décidé lors de son assemblée générale du 15/10/05 d'améliorer le service de collecte. Le parc de conteneurs vieillissant et ceux-ci n'étant pas adaptés aux personnes âgées ou à mobilité réduite, le syndicat a décidé de proposer la collecte sélective en porte à porte à l'aide de sacs transparents ramassés tous les 15 jours, le mercredi des semaines impaires. Ce nouveau système se mettra en place dès le début de février. Nous vous distribuerons sacs et guide de tri très prochainement.

N'oubliez pas de signaler au secrétariat de la mairie les changements de situation familiale avant le 15 février.

COLLEGES

COLLEGES

Le Conseil Général a décidé d'entreprendre la révision de l'ensemble du réseau des collèges publics ardennais.

Cette démarche suscite un certain nombre de réactions dans le département.

Aussi le Conseil Général souhaite recueillir l'avis de l'ensemble des communes et des habitants du département sur ce projet.

C'est pourquoi il met à disposition des habitants un dossier de consultation comprenant, entre autre, un registre destiné à recevoir les avis et observations provoqués par ce projet.

Ce dossier est consultable jusqu'au 15 février 2006, à la mairie de Maubert-Fontaine, du lundi au vendredi, de 10h à 12h et de 14h à 16h.

L'occasion vous est donnée de vous exprimer sur ce sujet qui engage non seulement l'avenir scolaire de nos enfants mais aussi la vie de notre territoire.

Chacun, parent d'élève ou non, devrait se sentir concerné par ce sujet.

C.D.A.D.
C.D.A.D.
?

Il s'agit du Conseil Départemental de l'Accès au Droit des Ardennes. C'est une structure qui permet à toute personne d'obtenir gratuitement et en toute confidentialité des renseignements juridiques auprès d'avocats, d'huissiers ou de notaires.

Mairie de ROCROI

le 1^{er} jeudi de chaque mois

de 17h à 19h

sans rendez-vous

Renseignements : 03 24 55 00 26

www.cdad-ardennes.justice.fr

courriel

courriel

La mairie suit le mouvement...! Nous avons désormais une boîte aux lettres électronique :

mairie.etalle@wanadoo.fr